



NATURE ET DÉTENTE, AIGUES-MORTES

Journées du Patrimoine - Mas de la Comtesse

Date de début **19**SEPT. Date de fin **20**SEPT. 09h00 - 18h00



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, profitez d'un tarif préférentiel sur le sentier pédestre du Mas de la Comtesse.

Publié le 19/09/2026 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76